

**Communiqué de presse**

**mardi 1<sup>er</sup> juin 2010**

## **Le CELSA et l'ENSCI signent un accord de partenariat**

Le CELSA et l'ENSCI - Les Ateliers, viennent de signer un accord de partenariat. Ce rapprochement se traduira à la rentrée prochaine par la mise en place d'un dispositif d'échanges permettant à des étudiants de l'école de communication de suivre certains enseignements de l'école de design, et réciproquement, afin de compléter leur formation.

Les étudiants du CELSA, sélectionnés sur la base de leur projet professionnel et de leurs résultats, pourront obtenir un supplément à leur diplôme (certificat de formation validant le semestre de l'ENSCI) en effectuant le second semestre de leur année de Master 1 à l'ENSCI, en participant à un atelier de projets et en suivant des enseignements spécifiques. S'ils le souhaitent, ces mêmes étudiants du CELSA pourront, à l'issue de leur Master 2 en communication (avec un stage effectué en service ou agence de design et un mémoire de M2 - tous deux validés par le CELSA et l'ENSCI), et à certaines conditions d'aptitude, suivre à l'ENSCI une formation complémentaire de trois semestres en vue de l'obtention du diplôme de créateur industriel.

Les élèves de l'ENSCI, sélectionnés également sur la base de leur projet professionnel et de leurs résultats, et ayant validé quatre années d'études post-bac, pourront quant à eux suivre deux semestres de formation au CELSA en vue d'obtenir soit un Master 2 professionnel dans l'une des spécialités marketing ou communication, soit un Master recherche en sciences de l'information et de la communication. A l'issue du premier semestre consacré aux enseignements de la filière choisie, les étudiants effectueront un stage de spécialisation de 3 mois à 9 mois donnant lieu à la soutenance d'un mémoire de recherche validé par le CELSA.

Le CELSA et l'ENSCI envisagent également des actions communes dans le domaine de la recherche telles que l'encadrement de doctorants ou la coopération à des programmes de recherche dans des domaines connexes.

### **A propos de l'ENSCI**

Créée en 1982, l'École Nationale Supérieure de Création Industrielle (ENSCI – Les Ateliers) est la seule école nationale supérieure exclusivement consacrée à la création et au design industriels. Établissement public à caractère industriel et commercial, elle est placée sous la tutelle des ministères chargés de la Culture et de l'Industrie. Membre de la Conférence des grandes écoles (CGE) et intégrée récemment comme membre fondateur au PRES constitué autour de Paris I (nom provisoire : HESAM), elle est dirigée depuis 2007 par Alain Cadix. Son Conseil d'Administration est présidé par Jean-Pierre Cottet (Groupe Lagardère).

L'ENSCI – Les Ateliers a pour mission de former des designers aptes à porter et à promouvoir la création dans l'industrie dans une logique d'innovation technologique et de développement durable. L'Ecole a fait le pari d'une formation ambitieuse et pluridisciplinaire, théorique et pratique, en corrélation avec l'apprentissage du projet dans des « ateliers de projets » dirigés par des designers professionnels. L'ENSCI – Les Ateliers multiplie les accords avec des entreprises et des laboratoires de recherche où les élèves apprennent à répondre à des problématiques définies en concertation avec les partenaires de l'Ecole. L'ENSCI a des accords de double diplôme avec l'Ecole nationale des ponts et chaussées, l'Ecole Centrale de Paris et désormais avec le CELSA. L'ENSCI – Les Ateliers délivre en formation initiale deux diplômes d'établissement de niveau Master : celui de "Créateur industriel" et celui de "Designer textile". Elle propose également deux cursus en post-diplôme qui débouchent sur un Mastère spécialisé : "Création et technologie contemporaine" et "Innovation by design".

[www.ensci.com](http://www.ensci.com)

## A propos du CELSA

Le CELSA, Ecole des Hautes Etudes en Sciences de l'Information et de la Communication, est rattachée à l'Université Paris-Sorbonne (PRES Paris Universités) et membre de la Conférence des grandes écoles (CGE). L'Ecole forme aux métiers du journalisme, de la communication des entreprises et des institutions, du marketing et de la publicité, des ressources humaines et des médias. Le CELSA est dirigé par le Professeur Véronique Richard qui a été reconduit dans ses fonctions en décembre 2009 pour un nouveau mandat de cinq ans. Le Conseil d'administration du CELSA est présidé par Monsieur Michel Boyon, Président du Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Pionnière dans la professionnalisation des étudiants de lettres, l'Ecole a fait le pari d'une pédagogie interactive par un double ancrage universitaire et professionnel en sciences de l'information et de la communication favorisant un encadrement pédagogique et des tutorats renforcés, une alternance entre formation académique et stages pratiques en entreprises et un accompagnement personnalisé pour l'insertion professionnelle des diplômés. En outre, l'Ecole ouvre depuis plusieurs années certaines de ses formations à l'apprentissage. Le CELSA s'appuie sur une politique de partenariats privilégiés en France (l'Ecole Nationale d'Administration, l'Ecole des Mines d'Alès) et à l'international (la City University of New-York, l'Université de Boulder Colorado, l'Université de Jiao Tong). Le CELSA est également associé à Sorbonne Abu Dhabi.

[www.celsa.fr](http://www.celsa.fr)

## Contacts Presse

### CELSA :

Anne-Lydie ARDIET

01 46 43 76 52

[anne-lydie.ardiet@celsa.paris-sorbonne.fr](mailto:anne-lydie.ardiet@celsa.paris-sorbonne.fr)

Marie LESIAK

01 46 43 76 53

[marie.lesiak@celsa.paris-sorbonne.fr](mailto:marie.lesiak@celsa.paris-sorbonne.fr)

### ENSCI - Les Ateliers :

01 49 23 12 12

Dominique WAGNER

[wagner@ensci.com](mailto:wagner@ensci.com)

Licia BOTTURA

[bottura@ensci.com](mailto:bottura@ensci.com)